



DECISION

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER D'AUCH,

VU les résultats des élections du Président et des Vices-Présidents de la Commission Médicale de Groupement du Territoire du Gers suite au renouvellement des membres désignées par les établissements du G.H.T., organisées le 16 Décembre 2021 ;

DECIDE

ARTICLE 1er :

La composition de la Commission Médicale de Groupement du Territoire du Gers est arrêtée ainsi qu'il suit :

Présidente : Madame le Docteur Hélène PARADIS, CH d'Auch en Gascogne

Vice-Présidente : Madame le Docteur Bénédicte BAUDOUIN, CH de Condom

ETABLISSEMENT	NOMS DES REPRESENTANTS DESIGNES
CH d'AUCH en GASCOGNE	Docteur Martine CAMALLIERES Docteur Véronique LEJEUNE-SAADA Docteur Maryse LESCURE Docteur Marie-Laure LIER Docteur Hélène PARADIS Docteur Melania PULCRANO Docteur François RAZAFIMBAOAKA Docteur Karine SALIGNON Docteur Willy VAILLANT Docteur Jean- Maurice GUEZ Docteur Jean-Claude TRAN
CH de CONDOM	Docteur Bénédicte BAUDOUIN Docteur David CAMELOT
CH du GERS	Docteur Emil PEDRESCU Docteur Lucian PETROVICIU Docteur Catherine VAILLANT
CH de GIMONT	Docteur Jean-Claude BODY Docteur Maurice SEGALAS
CHI LOMBEZ-SAMATAN	Docteur Jean-Pierre DESPAX
CH de MAUVEZIN	Docteur Fabien FOURCADE

CH de MIRANDE	Docteur Frédéric DEGRAEVE
CH de NOGARO	Docteur Denis-Bruno BOYER
CH de VIC-FEZENSAC	Docteur Annick PERE
EPS LOMAGNE	Docteur Chekib BENKELFAT Docteur Caroline BONNE Docteur Philippe CHAPUIS



AUCH, le 1^{er} Mars 2022

Sylvie LACARRIERE
Directrice Générale